

LES ESA : équipes spécialisées Alzheimer

Les équipes spécialisées Alzheimer accompagnent les personnes atteinte de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile et aident leurs proches.

L'objectif des interventions est de leur permettre de rester vivre le plus longtemps à domicile.

Auprès de qui interviennent les équipes spécialisées Alzheimer ?

L'accompagnement des équipes spécialisées Alzheimer (ESA) s'adresse aux **personnes diagnostiquées au début de la maladie**, à un stade léger et modéré.

La maladie doit avoir une répercussion sur la vie quotidienne de la personne malade et de ses proches.

Comment faire intervenir une équipe spécialisée Alzheimer ?

Une prescription médicale doit être délivrée par le médecin traitant ou bien par un médecin spécialiste d'un cabinet libéral ou d'une consultation mémoire.

Il est possible de bénéficier de 12 à 15 séances au maximum réparties sur une durée de 3 mois durant une année. Au bout d'un an, il est possible de renouveler la prescription.

Les équipes spécialisées Alzheimer sont rattachées à des SSIAD (services de soins infirmiers à domicile).

Quels sont les objectifs des interventions des ESA ?

Les interventions des équipes spécialisées Alzheimer ont pour objectif de permettre aux personnes de rester vivre le plus longtemps à domicile. Les interventions vont ainsi :

- aider les personnes malades à maintenir leur autonomie en stimulant leurs capacités,
- aider les personnes malades à diminuer les éventuels troubles du comportement,
- encourager et soutenir les proches de la personne.

Qui sont les professionnels des équipes spécialisées Alzheimer ?

Les équipes spécialisées Alzheimer sont composées de professionnels formés à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer :

psychomotriciens, ergothérapeutes, assistants de soins en gérontologie [les assistants de soins en gérontologie sont des aides-soignants ou des AMP (aides médico-psychologiques) qui ont suivi une formation spéciale pour accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.]

Un infirmier coordinateur, un psychomotricien ou un ergothérapeute encadre l'équipe.

Comment se passe l'intervention des équipes ?

Un ergothérapeute ou un psychomotricien vient à domicile faire l'évaluation des capacités de la personne à accomplir les activités de la vie quotidienne.

Le professionnel fixe ensuite un ou deux objectifs tels : s'habiller seul, refaire à manger... Il conçoit ensuite un programme s'appuyant sur les capacités restantes de la personne pour l'aider accomplir à nouveau ces activités. Ce programme comprend également un volet d'éducation thérapeutique des aidants (sensibilisation, accompagnement et conseil.).

Les assistants de soins en gérontologie prennent ensuite le relais. Ils interviennent à domicile en suivant le programme conçu par l'ergothérapeute ou le psychomotricien.

A la fin des séances, l'ergothérapeute ou le psychomotricien fait un bilan des activités réalisées. Ce bilan est transmis au médecin qui a prescrit l'intervention de l'équipe spécialisée Alzheimer.

Combien ça coûte ? - Le coût est intégralement pris en charge par l'Assurance maladie.